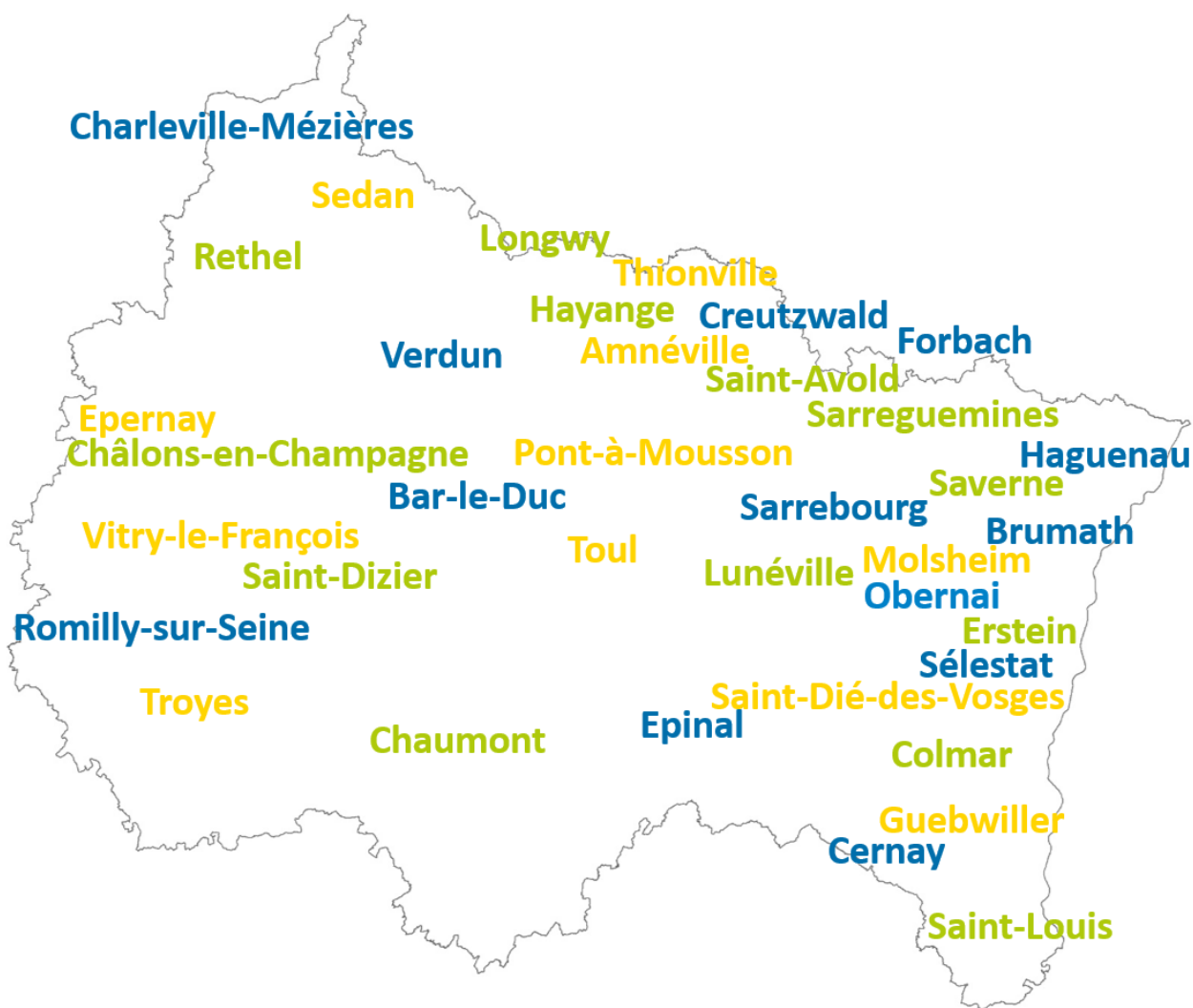


Le Grand Est, fort de ses villes moyennes



Nous contacter :
Région Grand Est
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Villes et Espaces Urbains
villes.espacesurbains@grandest.fr

Un territoire riche de ses villes moyennes

Assurer la cohésion territoriale par un aménagement durable et équilibré et soutenir des projets structurants à une échelle de territoire pertinente sont des axes prioritaires de la politique d'aménagement et de développement du territoire de la Région.

Dans le cadre du diagnostic issu des travaux d'élaboration du **SRADET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), les villes moyennes ont été identifiées comme des **maillons essentiels de l'armature urbaine** en ce qu'elles assument des **fonctions de centralité** et un **rôle stratégique** de connexion des territoires entre eux.

Ces villes moyennes présentent des situations géographiques et des organisations territoriales variées qui influencent de manière différenciée leur développement et leur capacité à animer leur territoire.

Ces villes font donc l'objet d'une action particulière avec « **la démarche régionale villes moyennes** ».

Les axes de l'action régionale



37 villes moyennes

Charleville-Mézières – Rethel – Sedan – Romilly-sur-Seine – Troyes – Châlons-en-Champagne – Epernay – Vitry-le-François – Chaumont – Saint-Dizier – Longwy – Lunéville – Pont-à-Mousson – Toul – Bar-le-Duc – Verdun – Amnéville – Creutzwald – Forbach – Hayange – Saint-Avold – Sarrebourg – Sarreguemines – Thionville – Brumath – Erstein – Haguenau – Molsheim – Obernai – Saverne – Sélestat – Cernay – Colmar – Guebwiller – Saint-Louis – Epinal – Saint-Dié-des-Vosges

A travers la constitution d'une **identité commune**, la Région propose la création d'un **réseau de villes moyennes favorisant** la réflexion sur des thématiques identifiées et le partage d'expériences.

La Région **accompagne les villes volontaires dans leur démarche.**

Une démarche volontariste, souple et agile répondant aux spécificités et besoins des villes moyennes

Projet de territoire

- **Coordination de la démarche** avec l'intercommunalité ainsi que les forces vives du territoire
- Elaboration **d'un diagnostic** prospectif (ou approfondissement des études préexistantes) mettant en évidence les forces et faiblesses du territoire
- Identifications des **pistes d'actions** sur quelques **thématiques / projets phares**

Moyens d'élaboration

- Assistance méthodologique de la Région via l'organisation **d'ateliers et séminaire, la mise en réseau** et un accompagnement en termes d'expertise mutualisée

Outils

- Etudes réalisées ou en cours **de l'INSEE et des Agences d'Urbanisme** financées par la Région dans le cadre du SRADDET

= Socle du **Pacte** signé entre la Région, la ville moyenne et son EPCI/PETR

Domaines prioritaires

Vitalité du centre-ville

Habitat
Friche
Commerce
Equipement de service
Aménagement pour la population

Rayonnement

Culture
Patrimoine
Santé
Tourisme
Sport
Marketing territorial

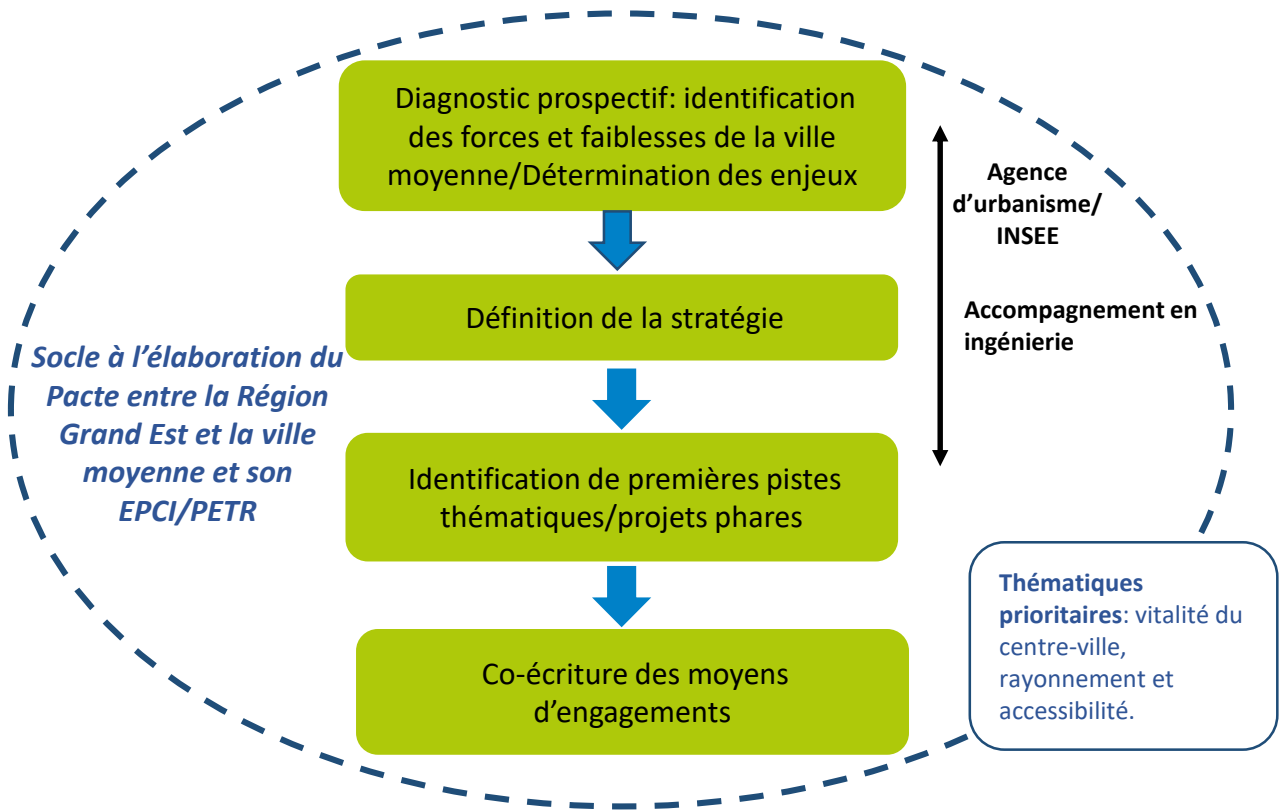
Accessibilité

Mobilité
Numérique
Smart territoires

Lancement de la démarche ville moyenne



Dépôt des candidatures pour les villes intéressées



Signature du PACTE et mise en œuvre